

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
5 juillet 2000
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 3 juillet 2000, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Ouganda auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le communiqué commun publié à l'issue de la réunion qui a eu lieu entre le Président de la République de l'Ouganda, Yoweri Kaguta Museveni, et le Président du Rwanda, Paul Kagame (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire,
Représentant permanent de l'Ouganda
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Semakula **Kiwanuka**

**Annexe à la lettre datée du 3 juillet 2000, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Ouganda auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Communiqué commun

1. À l'invitation de S. E. le Président de la République de l'Ouganda, Yoweri Kaguta Museveni, S. E. le Président de la République du Rwanda, Paul Kagame, a fait une visite officielle de travail de deux jours en Ouganda.
2. Les deux chefs d'État se sont entretenus dans un climat de cordialité qui reflète les relations fraternelles existant depuis toujours entre les peuples ougandais et rwandais.
3. Les deux chefs d'État ont eu des discussions utiles et ont examiné des domaines d'intérêt mutuel, notamment des questions bilatérales, régionales et internationales.
4. Pour ce qui est des questions bilatérales, les deux chefs d'État ont souligné la nécessité de renforcer encore les relations entre les deux pays. Ils sont convenus qu'il fallait étudier de nouveaux moyens de consolider et d'approfondir davantage les relations entre eux.
5. Les deux chefs d'État ont examiné de manière approfondie les problèmes qui se posent dans la région. Au sujet de la République démocratique du Congo, ils ont réitéré leur ferme attachement à l'application de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka et ont résolu d'unir leurs efforts pour que cet accord soit mis en oeuvre intégralement et dans les meilleurs délais.
6. S'agissant des affrontements qui viennent d'avoir lieu à Kisangani entre les Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) et l'Armée patriotique rwandaise (RPA), les deux chefs d'État ont déploré ces regrettables incidents qui constituaient un recul dans le processus de mise en oeuvre de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka. À cet égard, ils ont réitéré leur attachement à la démilitarisation de la ville de Kisangani et ils ont demandé aux autres parties à l'Accord de cessez-le-feu de faire de même et de ne pas mettre à profit le retrait des forces rwandaises et ougandaises de Kisangani.
7. Les deux chefs d'État ont demandé à l'Organisation des Nations Unies de déployer pleinement les observateurs de la MONUC pour soutenir la mise en oeuvre de l'Accord de cessez-le-feu et de fournir les ressources voulues au Facilitateur du Dialogue national et à la JMC afin de leur permettre de s'acquitter des tâches importantes qui leur sont confiées en vertu de l'Accord de cessez-le-feu.
8. À la fin de sa visite, le Président Paul Kagame a exprimé sa gratitude au Président Museveni et au peuple ougandais pour l'accueil chaleureux et cordial qu'ils lui avaient réservé, ainsi qu'à sa délégation, au cours de leur séjour en Ouganda.

9. Le Président Kagame a invité le Président Museveni à se rendre au Rwanda. Cette invitation a été acceptée avec joie. Les dates de la visite du Président Museveni seront communiquées par les voies diplomatiques.

Fait à Entebbe
2 juillet 2000
